



Philippeville, le 9 octobre 2020

Froidchapelle

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

CLDR du 8 octobre 2020
Salle Communautaire – Erpion

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV de la réunion du 5 mars 2020
2. Priorisation des projets – seconde étape
3. Les groupes projets : explications
4. Le travail de Dr(ea)²m sur les fiche-projets : explications
5. La 2^{ème} ODR : Rapport annuel
6. Divers

Introduction par le Bourgmestre.

1- Approbation du PV de la réunion du 5 mars 2020

Le PV est approuvé sans remarque.

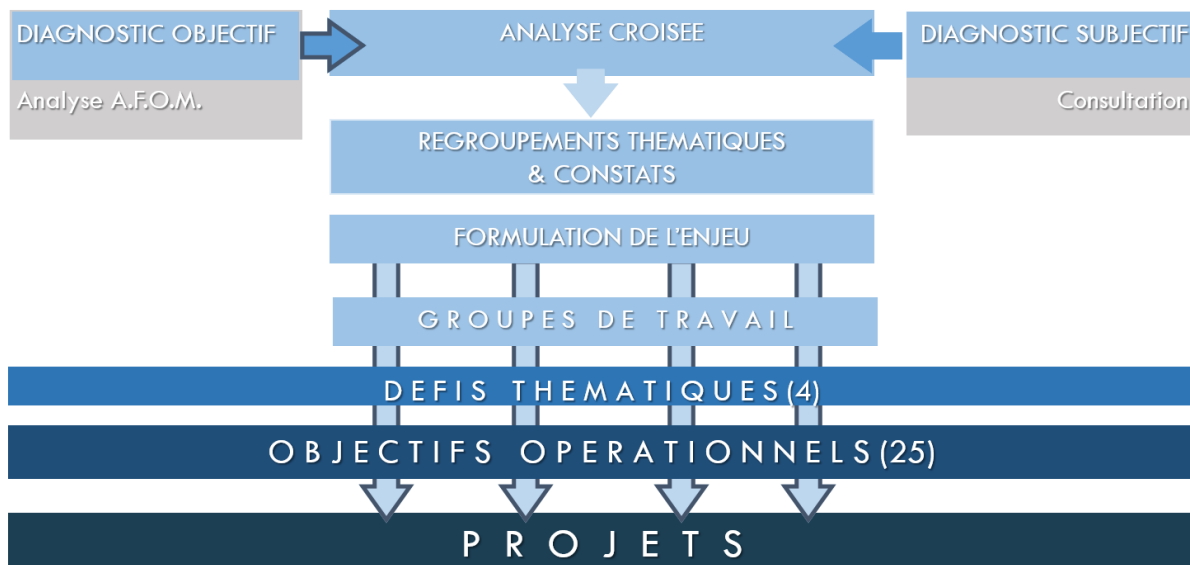
2- Priorisation des projets – seconde étape

Lors de la dernière CLDR, chacun s'est exprimé sur la priorisation des 43 propositions de projets en votant pour :

- 1 projet coup de cœur
- 4 projets importants et urgents
- 10 projets importants mais non urgents

Ce travail sur les priorités a été poursuivi lors de cette réunion, non plus individuellement mais « collégalement », afin d'obtenir une proposition de composition des 3 lots à soumettre au Collège Communal.

Avant d'entamer le travail de priorisation collectif, la FRW retrace l'historique et explique le chemin parcouru pour arriver aux 43 propositions de projets de la CLDR :



La FRW rappelle également le but d'un PCDR : répondre aux objectifs à 10 ans énoncés par la stratégie de développement.

Après ce bref historique, la FRW explique qu'une rencontre avec le Collège Communal a été organisée après la CLDR du 5 mars 2020. Lors de cette rencontre, le Collège Communal a arrêté la liste des projets proposés par la CLDR et a analysé le résultat des expressions individuelles. Suite à quoi le Collège propose :

- De renommer le projet 5 « Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Boussu-lez-Walcourt » en « Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt » et ainsi avoir un périmètre d'intervention plus large.
- D'ajouter la rénovation de la salle Saint Rémi de Boussu-lez-Walcourt à la liste des projets

➔ La CLDR marque son accord sur les 2 propositions du Collège. Il y a dès lors 44 projets à répartir au sein des 3 lots.

La FRW rappelle les caractéristiques des 3 lots :

- Le lot 1 reprend les projets à initier lors des 3 premières années de validité du PCDR avec un maximum de 5 projets
- Le lot 2 reprend les projets à initier lors des 3 années suivantes avec un maximum de 10 projets
- Le lot 3 reprend les projets à initier lors des 4 dernières années de validité du PCDR, dans notre cas, ils sont au nombre de 29 projets

Pour cette répartition, il était successivement imaginé plusieurs méthodes de travail. Au vu des différentes mesures sanitaires, il était impossible d'y procéder. Dès lors, une discussion sur la composition des lots s'engage sur base d'un document reprenant le résultat des expressions individuelles (disposé au préalable sur les chaises – voir image ci-dessous).

La FRW mentionne toutefois :

- De respecter un certain équilibre au niveau des thématiques
- De refléter au mieux la stratégie du PCDR
- D'équilibrer les projets recevant un subside DR/subsides autre que DR/fonds propres/... (en prévision de la défense du PCDR devant le PAT (Pôle d'Aménagement du Territoire))

et ce, sans s'éloigner des préférences de la CLDR.

Cependant, la FRW précise qu'une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, la CLDR pourra proposer au Conseil Communal des projets provenant du lot 2 ou 3 si elle le désire.

Résultat des expressions individuelles du 5 mars 2020 :

les projets plébiscités dans plusieurs catégories, sont uniquement repris dans la catégorie la plus « prioritaire »

10 projets Coups de cœur		21 projets Importants/Urgents		13 projets Importants mais pas Urgents	
Intitulé projet	Adéquation avec l'enjeu	Intitulé projet	Adéquation avec l'enjeu	Intitulé projet	Adéquation avec l'enjeu
Projet 6. Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Froidchapelle : 4 votes	X	Projet 23. Améliorer l'offre en matière d'accueil des personnes âgées : 5 votes	X	Projet 18. Créer des zones de logements intergénérationnels : 7 votes	
Projet 5. Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt : 3 votes	X	Projet 12. Promouvoir les circuits-courts, les produits et savoir-faire locaux : 3 votes		Projet 7. Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Vergnies : 6 votes	
Projet 40. Réaliser un Plan Communal de Mobilité : 2 votes		Projet 35. Adapter l'offre en matière de transport en commun : 3 votes		Projet 17. Aménager les entrées des parcs résidentiels et créer une connexion cyclo-piétonne entre les 3 parcs : 5 votes	X
Projet 1. Valoriser les entrées de village : 1 vote		Projet 8. Améliorer la sécurité des piétons en facilitant le stationnement sur l'entité : 2 votes		Projet 22. Création d'une maison médicale/cabinet médical : 4 votes	
Projet 4. Contribuer à la qualité de vie des habitants en aménageant des espaces publics : 1 vote		Projet 16. Créer un espace polyvalent et de coworking : 2 votes		Projet 3. Améliorer la communication et promouvoir les actions touristiques sur l'entité : 3 votes	
Projet 15. Communiquer sur les offres d'emplois locales : 1 vote		Projet 31. Création d'un parc naturel : 2 votes		Projet 11. Développer les actions culturelles à la Maison de la Ruralité : 3 votes	
Projet 19. Lutter contre l'insalubrité des logements et améliorer leur efficacité énergétique : 1 vote		Projet 33. Création d'un parcours Vita : 2 votes		Projet 2. Développer les actions touristiques sur l'entité : 2 votes	
Projet 21. Améliorer l'offre en matière d'accueil de la petite enfance : 1 vote	X	Projet 34. Développer la mobilité douce sur la commune afin de relier tous les villages entre eux et les villages et les lacs : 2 votes	X	Projet 43. Créer une maison du vélo sur le village de Froidchapelle permettant de faire découvrir les 5 villages et les lacs : 2 votes	X
Projet 32. Création d'un jardin communautaire partagé : 1 vote		Projet 39. Aménager des espaces cyclos-piétons accessibles et utilisables par tous : 2 votes	X	Projet 14. Améliorer l'apprentissage des langues étrangères et notamment du néerlandais : 1 vote	
Projet 38. Sécuriser la voirie dans les centres de village : 1 vote		Projet 42. Améliorer la propreté sur l'entité : 2 votes		Projet 28. Organisation de voyages/excursions à destination d'une population multigénérationnelle : 1 vote	
		Projet 9. Envisager une révision du plan de secteur : 1 vote		Projet 37. Créer un système de co-voiturage via une plateforme locale : 1 vote	
		Projet 10. Mise en valeur touristique du patrimoine de la commune : 1 vote	X	Projet 41. Modification des infos GPS pour éviter la circulation dans les petites rues des villages : 0 vote	
		Projet 13. Créer une zone artisanale pour accueillir les PME : 1 vote			
		Projet 20. Développer et dynamiser les activités commerciales de l'entité : 1 vote			
		Projet 24. Augmenter et faciliter l'accès des services de l'administration communale : 1 vote			
		Projet 25. Actualiser et diversifier les moyens de communication de la commune : 1 vote			
		Projet 26. Promouvoir l'atelier repair-café du Trait d'Union et étendre cette activité à tous les villages : 1 vote			
		Projet 27. Créer des événements fédérateurs autour des lacs et des 5 villages : 1 vote			
		Projet 29. Création d'un lieu de rencontre et d'un logement tremplin à Fourbechies : 1 vote			
		Projet 30. Poursuivre et développer les actions en faveur de la nature : 1 vote			
		Projet 36. Créer une signalétique permettant de mieux guider les touristes : 1 vote	X		

Enjeu pour la commune pour les dix prochaines années :

Trouver l'équilibre maximisant les synergies entre les fonctions résidentielle, économique, agricole et touristique, au sein d'un territoire où chacun disposerait d'un accès équivalent au logement, aux services et équipements, tant dans les villages traditionnels que dans les « nouveaux villages » à venir.



Remarques lors de la discussion :

Un membre s'interroge sur l'intérêt d'avoir des projets concernant les infrastructures des Parcs inscrits dans le PCDR, celles-ci étant privées → Monsieur le Bourgmestre explique, qu'il y a un plan de la Région Wallonne qui vise à faire passer les Parcs résidentiels qui sont en zone de loisir en zone d'habitat vert et ainsi avoir une meilleure reconnaissance des logements et du statut des habitants des Parcs. Par conséquent, toutes ces infrastructures privées (voiries, approvisionnement en eau, en électricité, etc.) deviendraient propriété communale et nécessiteront des remises aux normes. Rien que pour les 3 Parcs froidchapellois l'estimation des travaux est de 13.000.000 €. Le Gouvernement Wallon a budgétisé 25.000.000€ pour cette problématique pour l'ensemble de la Wallonie (5.000.000 €/an étalés sur 5 ans).

Résultat de la discussion :

Lot 1 – 5 Projets

Projet 5. Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt

Projet 6. Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Froidchapelle

Projet 10. Mise en valeur touristique du patrimoine de la commune

Projet 12. Promouvoir les circuits-courts, les produits et savoir-faire locaux

Projet 34. Développer la mobilité douce sur la commune afin de relier tous les villages entre eux et les villages et les lacs

Lot 2 – 10 Projets

Projet 4. Contribuer à la qualité de vie des habitants en aménageant des espaces publics

Projet 7. Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Vergnies

Projet 17. Aménager les entrées des parcs résidentiels et créer une connexion cyclo-piétonne entre les 3 parcs
Projet 19. Lutter contre l'insalubrité des logements et améliorer leur efficacité énergétique
Projet 21. Améliorer l'offre en matière d'accueil de la petite enfance
Projet 23. Améliorer l'offre en matière d'accueil des personnes âgées
Projet 30. Poursuivre et développer les actions en faveur de la nature
Projet 40. Réaliser un Plan Communal de Mobilité
Projet 43. Créer une maison du vélo sur le village de Froidchapelle permettant de faire découvrir les 5 villages et les lacs
Projet 44. Rénovation la Salle Saint Rémi de Boussu-lez-Walcourt

Les autres projets sont automatiquement inscrits dans le lot 3.

Cette proposition de composition sera transmise au Collège Communal pour approbation (lors de la réunion du Collège Communal du 13 octobre 2020). La FRW rappelle en effet que la CLDR est une commission d'avis et de proposition, la Commune est le maître d'œuvre du PCDR et par conséquent les décisions finales lui reviennent.

3- Les groupes projets : explication

Une fois la composition des lots approuvée par le Collège, des Groupes Projets (GP) vont être organisés.

Ces réunions seront mises en place afin de récolter un maximum d'informations pour les projets de priorité 1 voire certains projets de priorité 2 (contraintes, localisation, publics cibles, etc.). Elles seront transmises à DR(EA)²M pour la rédaction des Fiches-Projets.

Les GP sont ouverts à tous les membres de la CLDR, aux Conseillers communaux et aux membres du Collège Communal sur inscription. Des intervenants extérieurs peuvent également être présents pour apporter leur expertise.

2 dates ont déjà été retenues, le 19 octobre 2020 à 18h à Boussu-lez-Walcourt et le 29 octobre 2020 à 14h à Vergnies ou à Erpion. Suite à demande de la CLDR, tous les GP seront programmés à la même heure, **18h**.

Les thématiques abordées seront précisées lorsque le Collège se sera prononcé sur la composition des lots. Les membres de la CLDR recevront celle-ci par mail, accompagnée d'une demande d'inscription aux GP.

4- Travail de DR(EA)²M sur les fiches-projets : explication

Une fois les informations des GP obtenues, DR(EA)²M entamera la rédaction des fiches-projets des lots 1, 2 et 3.

Pour chacune de ces fiches, des caractéristiques communes y sont mentionnées :

- Description du projet
- Justification du projet
- Lien avec la stratégie du PCDR

Les fiches de lot 1 sont des fiches plus complètes et plus précises où l'on retrouve une estimation financière précise. Les fiches de lot 3 sont des fiches plus légères où l'on retrouve uniquement les caractéristiques communes au 3 types de fiches.

Ce travail de rédaction devrait se terminer pour cette fin d'année 2020 voire début 2021.
Une fois rédigées, les fiches-projets seront présentées au Collège communal et à la CLDR.

5- 2^e ODR : Rapport annuel

La FRW mentionne que ce rapport annuel concerne bien la 2^{ème} ODR. Tant que le 3^{ème} PCDR n'a pas de projets conventionnés, celui-ci reste d'actualité.

Quelques explications sont données afin que les membres sachent d'où vient ce rapport annuel.
Une fois le PCDR terminé, celui est défendu devant la PAT qui remet un avis au Gouvernement Wallon. Celui-ci approuve le PCDR pour un maximum de 10 ans.
Une fois le PCDR approuvé par le GW, la commune peut mettre en œuvre les projets demandant un subsidie développement rural (tous les autres projets du PCDR peuvent être réalisés pendant l'élaboration du PCDR, pendant la mise en œuvre du PCDR voire après). A partir du moment où la commune a signé une convention pour un projet quelconque, elle est tenue de rédiger un rapport annuel.

Pourquoi ? car le décret du Développement Rural l'impose, de plus, il montre le dynamisme de la Commune et de la CLDR.

Il est à envoyer pour le 31 mars de chaque année et doit être à l'ordre du jour de chaque CLDR de début d'année.

Il est composé de 5 parties :

- La première partie présente la situation générale de l'opération avec les projets réalisés, en cours ou en attente
- La deuxième partie reprend un état d'avancement des projets en convention DR
- La troisième partie concerne le rapport comptable
- La quatrième partie décrit le rapport d'activités de la CLDR (les réunions tenues)
- La cinquième partie mentionne la programmation pour les 3 années à venir.

Ce rapport annuel doit en temps normal être envoyé pour le 31 mars à l'Administration Régionale, au P.A.T et à la Ministre du Développement Rural. Au vue de la crise sanitaire lié au Covid-19, il est admis que celui-ci soit transmis en retard.

Les membres de la CLDR ont reçu le tableau d'avancement des projets avec leur convocation, aucune remarque n'est apportée sur celui-ci. Le rapport annuel peut dès lors être finalisé et envoyé aux différentes autorités.

1. Situation générale de l'opération (projets réalisés/en attente)

Chaque membre a reçu en même temps que son invitation, un tableau reprenant la liste des projets mentionnant leur état d'avancement.

Quelques commentaires sont expliqués.

2. Avancement des projets en convention DR :

3 projets de la 2^{ème} ODR sont en cours :

La maison de la ruralité :

Début des travaux : 15/06/2020

L'aménagement de 2 habitations tremplins et un lieu de rencontre pour les jeunes à Boussu-lez-Walcourt :

Début des travaux : 30 mars 2020

L'aménagement du centre du village de Fourbechies : stade Projet.
Approuvé par la DGARNE → appel à un marché de fournitures

La FRW explique qu'une CLDR détaillant tous les projets conventionnés de la 2^{ème} ODR sera organisée d'ici la fin de l'année.

3. Le rapport comptable

- Celui-ci concerne uniquement les projets terminés et dont le décompte final est réalisé.

4. Le rapport annuel de la CLDR

3 réunions de la CLDR ont eu lieu en 2019.

La première (14/03/2019 – 13 p + 1) :

- Informait :

- De l'état d'avancement des conventions en cours avec la fin des travaux de l'ancienne école d'Erpion en 2 habitations Tremplin et 1 lieu de rencontre,
- De l'ouverture des offres pour la création de la maison de la ruralité et l'aménagement de 2 logements Tremplins et un lieu de rencontre à Boussu-Lez-Walcourt
- De l'octroi du PU pour l'aménagement du centre du village de Fourbechies;

- préparait le rapport annuel

- approuvait le renouvellement du ¼ politique de la CLDR et le ROI

- expliquait l'état d'avancement du 3^{ème} PCDR

La deuxième (19/06/2019- 13 p + 2) :

- débutait par la visite des 2 habitations tremplins et lieux de rencontre

- présentait l'état d'avancement des conventions en cours avec l'ouverture des offres concernant la création de la maison de la ruralité et l'aménagement de 2 logements Tremplins et un lieu de rencontre à Boussu-Lez-Walcourt,

- exposait et approuvait le projet de l'aménagement du centre du village de Fourbechies pour envoi à la DGARNE en vue de son approbation

- un point sur le 3^{ème} PCDR clôturait cette 2^{ème} CLDR.

La troisième (25/11/2019 – 23 p + 4) consistait en l'installation de la CLDR de la 3^{ème} ODR avec une remise en contexte, les rôles et le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de celle-ci. Un retour sur les réunions d'information-consultation (I/C) et les groupes de travail (GT) et la présentation de la partie 1 du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) par l'auteur de programme.

5. La programmation dans les 3 ans

Celle-ci n'est plus d'actualité pour le 2^{ème} PCDR puisqu'il est terminé.

Notons que, tous les ans, à partir du moment où un rapport annuel sera rédigé pour la 3^{ème} ODR, la CLDR proposera au Conseil un projet par an et ce, pour les 3 années à venir.

6- Divers

Mise en place des groupes projets

- 19 octobre 2020, 18h à Boussu-lez-Walcourt
- 29 octobre 2020, 18h à Vergnies ou Erpion

CLDR 5

- Approbation des PV des groupes-projets
- Présentation des FP par Dr(ea)²m
- Discussion sur le choix de la 1^{ère} convention
- Approbation AP PCDR et demande de 1^{ère} convention
- (Présentation de la défense en PAT)

Un membre demande des explications concernant l'appel à projets sur le petit patrimoine. La commune a en effet répondu à un appel à projet pour relever le patrimoine présent sur son territoire et le voir ensuite inscrits sur une plateforme en ligne. Une brochure sur ce patrimoine devrait aussi être publiée à l'avenir → Il y a un lien à faire entre cet appel à projet et le projet 10 « Mise en valeur touristique du patrimoine de la commune ». Dans ce projet l'histoire des « lieux dits » de la commune pourrait aussi être développé.